

## Décision du Maire

N° 2025-166

### DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Objet : **CENTRE SOCIAL L'ENVOL JEUNESSE – RÉAMÉNAGEMENT  
DE LOCAUX AU CENTRE LOU BLAZER – MARCHÉS DE  
TRAVAUX**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 4 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant qu'il y a lieu de procéder au réaménagement des locaux du centre Lou Blazer afin d'héberger les locaux du Centre social l'envol Jeunesse ;
- Considérant la procédure de passation selon la procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique ;
- Considérant les 24 offres reçues et les critères de choix indiqués dans les documents de la consultation ;
- Considérant que les offres retenues sont économiquement les plus avantageuses ;

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes :
  - Lot n° 1 : Démolition, avec l'entreprise FB DEMOLITION (68700 CERNAY), **pour un montant de 9 613,66 € HT,**
  - Lot n° 2 : Menuiserie extérieure aluminium, avec l'entreprise CONCEPTS FERMETURES (25400 AUDINCOURT), **pour un montant de 12 260,00 € HT,**
  - Lot n° 3 : Plâtrerie – peinture, avec l'entreprise POLE BATIMENT (25600 BROGNARD), **pour un montant de 7 335,68 € HT.**
  - Lot n° 4 : Menuiserie intérieure bois, avec l'entreprise VD MENUISERIE (25110 BAUME-LES-DAMES) **pour un montant de 12 025,50 € HT,**
  - Lot n° 5 : Sol souple – PVC, avec l'entreprise EUROSOL (25400 EXINCOURT) **pour un montant de 9 893,70 € HT,**

N° 2025-166 (suite)

- Lot n° 6 : Faux plafond, avec l'entreprise PLAFOND LAFFOND (25110 AUTECHAUX) **pour un montant de 6 984,02 € HT,**
- Lot n° 7 : Electricité, avec l'entreprise VITTORI (25400 AUDINCOURT) **pour un montant de 10 935,54 € HT,**
- Lot n° 8 : CVC Plomberie sanitaire, avec l'entreprise CSVB (90800 ARGIESANS) **pour un montant de 4 773,50 € HT.**

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le mardi 19 Aout 2025

Le Maire



*Marie-Noëlle Biguinet*

**Marie-Noëlle BIGUINET**

Déposée en Sous-Préfecture le : 20 août 2025

Affichée le : 20 août 2025